# Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MARDI 4 FEVRIER.


## Concert au Théâtre des Variétés.

Le concert donné dimanche dernier par Rubinstein, au Théâtre des Variétés, a été pour cet artiste extraordinaire l'occasion d'un grand triomphe. Nous étions assis à côté d'une jeune pianiste qui ne le connaissait pas encore et qui n'avait pour tout point de comparaison qu'un souvenir assez confus de Thalberg qu'elle avait entendu avec Vieuxtemps, dans l'ancienne salle des Odd Fellows, en 1856. Il était intéressant pour nous d'épier sa première impression aux premières notes de Rubinstein exécutant l'ouverture d'Egmond, de Beethoven. Le morceau est difficile et demande une main des plus exercées. Il faut y exécuter des arpèges avec une rapidité peu ordinaire et le faire en mesure. Après quelques traits fortement rendus par l'artiste, cette jeune dame a dit: "C'est très brillant," et quelques minutes plus tard, elle a dit: "C'est parfait."

Ces deux mots résument tout le talent de Rubinstein et plus on l'entend, plus ce jugement, si flatteur qu'il soit, semble justifié. Rubinstein est vraiment remarquable en ce qu'il joue le plus souvent la musique des autres, celle des grands maîtres et non la sienne propre, ce qui prouve un talent tout à fait hors ligne et incomparable. Herz, qui était grand compositeur, n'aimait à faire entendre que ses œuvres. Il daignait rarement jouer ce qui ne lui appartenait pas. C'était aussi le défaut de Thalberg et particulièrement celui de Listz. Ce dernier, qui avait enthousiasmé si souvent tout Paris, toute l'Italie et toute la Russie où les boyards se rassemblaient pour entendre ses exercices quand il les exécutait dans la chambre d'un château hospitalier, Listz qui avait transcrit et arrangé tant d'œuvres lyriques, ne pouvait se déterminer à jouer ce qu'il n'avait pas écrit lui-même pour le piano. Ces trois grands artistes pouvaient faire croire à la rigueur qu'ils n'aimaient à vaincre que les difficultés qu'ils imaginaient eux-mêmes et qui répondaient à leur aptitude particulière. Ainsi à Herz les gammes élégantes, à Thalberg les octaves et les arpèges, et à Listz les notes puissantes et infernales de la main gauche.

Chacun tirait du piano des effets différents et merveilleux; mais chacun avait son genre parfaitement distinct; le premier charmait par la mélodie, le second par l'harmonie et le troisième par des combinaisons étonnantes où les airs des deux mains se mariaient et servaient d'accompagnement les uns aux autres. On peut dire que Listz a inventé la main gauche pour le piano.

Eh bien! Rubinstein réunit à lui seul les talents de ces trois hommes. Pour lui, les gammes, les arpèges, les trilles, les notes d'agrément, et les difficultés de la main gauche sont de véritables jeux, qu'il exécute avec rapidité, force et puissance. Rien ne l'arrête; ses doigts sont rompus à tout, et, sous leur action extraordinaire, les morceaux réputés les plus ingrats, et devant lesquels et à l'audition desquels reculent le plus souvent les exécutants et les auditeurs, ont des charmes infinis! Ces morceaux semblent être de création nouvelle et on oublie en les entendant, qu'ils sont d'ancienne facture et remontent à des demi-siècles et au-delà. Tels sont la *Wedding March* de Mendelssohn, le *Erl Koeg* de Listz, la *Turkish March* de Beethoven et l'*Ouverture d'Egmont* du même compositeur, pour ne parler que des morceaux que Rubinstein a joués au concert des Variétés, dimanche soir.

Cette prédilection pour les grands maîtres, n'empêche pas Rubinstein de s'occuper des compositeurs d'un ordre inférieur. Ainsi il a joué du répertoire de Chopin trois morceaux très connus et qui ont fait la réputation de ce pianiste, ce sont la "Ballade", la "Berceuse" et la "Polonaise." On a beaucoup applaudi ces trois morceaux parce qu'ils sont plus que les autres à la portée des oreilles vulgaires, mais ce qui prouve que l'auditoire était bien composé, c'est que l'enthousiasme a été porté au comble par l'exécution des anciennes compositions de Beethoven et de Mendelssohn, et c'est encore la composition de Beethoven qui a remporté les prix, car les applaudissements alors ont été unanimes, les dames elles-mêmes nourrissant l'écho de leurs délicates mains.

Rubinstein joue donc avec la même supériorité la musique des autres et la sienne propre, et c'est là plus grande démonstration qu'on puisse donner de la perfection de son talent. Dans le concert de dimanche, à part une ballade de sa composition, il n'a joué que des morceaux connus, permettant à chaque pianiste ordinaire de le suivre dans son exécution et d'en apprécier la fidélité et la justesse. C'était la plus précieuse leçon de musique qu'on put recevoir. Les pianistes ont dû remarquer que Rubinstein possède la véritable science des nuances, non pas celle qui consiste à coqueter avec le public, en ralentissant les notes jusqu'à ce qu'elles ne viennent plus, et en les diminuant jusqu'à ce qu'elles ne s'entendent plus, ce qui est bien l'affectation la plus ridicule du monde et qui ennuye fort les auditeurs, mais bien la science qui consiste, au contraire, à tenir toujours l'oreille en alerte par la puissance du son et la continuité savante de la musique. Il y a sans doute des passages qui demandent plus d'énergie que les autres, mais il ne faut pas que les uns accaparent tout le bruit du piano aux dépens des autres et que la vie soit pour les premiers et la mort pour les seconds. Chaque partie est pour Rubinstein une affaire capitale, et tout en pressant et en précipitant ce qui doit être pressé et précipité, il ne ralentit et ne baisse jamais son mouvement de manière à perdre les notes, et chacun de ses traits est entendu jusque dans les parties les plus reculées de la salle. Voilà ce que nous appelons nuancer et voilà comment il faut nuancer.

Une autre leçon. Rubinstein est tout à son jeu, à son jeu seul. Il ne remue ni la tête, ni les épaules, ni le corps; il ne se permet aucun mouvement autre que le mouvement des doigts; c'est avec les doigts qu'on fait les notes et non avec le torse. Cela prouve encore son immense facilité, car pour lui rien de ce qui est étranger au jeu des doigts ne vient à son aide.

On voit par tout ce que nous venons de dire que Rubinstein est un grand musicien et tout à la fois un merveilleux exécutant. C'est bien certainement, comme on l'a dit, le roi des pianistes, et nous ajouterons, nous, un modèle, et le plus parfait modèle qu'on puisse étudier et suivre.

Rubinstein doit donner encore ici trois concerts. Que les jeunes pianistes ne l'oublient pas, car c'est avec lui qu'il y a à apprendre! Il leur découvrira un horizon tout nouveau, et les gens du monde, qui aiment la musique, y trouveront des délices. Il ne viendra peut être jamais plus un autre Rubinstein en Louisiane.

M. Wieniawski a joué d'une manière admirable, sur le violon, une fantaisie de sa façon, et il a excité l'enthousiasme de toute la salle par son exécution du "Carnaval de Venise," de Paganini. On l'a redemandé, et M. Wieniawski est venu dire en français que la chanterelle de son violon étant cassée, il lui faudrait quelques instants pour en mettre une autre. La permission lui a été accordée avec reconnaissance, car sa demande annonçait un prompt retour, et sa réapparition a donné lieu à de nouveaux applaudissements.

Il y avait beaucoup de monde à ce concert, et les cantatrices, Miles Louise Ormeny et Louise Liebhart ont eu un très grand succès.

Les trois derniers concerts sont fixés à mercredi et à vendredi avec une matinée pour jeudi au Théâtre de l'Opéra.

CONSEIL AUX AGRICULTEURS. — Dans certains pays, on se sert de la terre en guise de litière dans les étables; c'est un moyen de se ménager une réserve abondante d'engrais. La terre, en effet, employée comme litière, retient les gaz ferments, surtout l'ammoniaque, les déjections solides et liquides. Ainsi on économise une grande partie de paille qu'on peut employer comme fourrage au lieu d'en faire de la litière. Pour bien améliorer le sol à l'aide de cet engrais, il faut consulter la qualité du champ; pour fumer un sol aride, préparez une litière avec de la marne pour un sol sablonneux, choisissez de l'argile pour litière, pour un sol pauvre, la tourbe.

Afin de bien utiliser la terre en litière, on creuse le sol, derrière les animaux, à vingt centimètres de profondeur sur un mètre cinquante centimètres de largeur. Tous les jours, on amène dans cette tranchée les matières solides, à l'aide d'une pelle; les urines s'y rendent naturellement. On recouvre le tout d'autant de couches de terre qu'il y a d'animaux. En nettoyant tous les mois, on obtiendra, pour un mois, par animal, environ dix-huit mètres cubes de fumier.

## Lettre du gouverneur Warmoth au gouverneur McEnery.

Nous avions l'intention de faire un compte-rendu des témoignages reçus à Washington par le comité d'enquête du Sénat sur les affaires de la Louisiane, lorsque nous avons lu dans les dépêches d'hier matin, une lettre du gouverneur Warmoth au gouverneur McEnery, contenant un résumé très lucide et très juste de ces témoignages. Nous nous bornons, en conséquence, pour aujourd'hui, à donner ci-dessous la traduction littérale de cette pièce:

A Son Excellence John McEnery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Les témoignages reçus jusqu'ici sont très satisfaisants. MM. Lynch, Bovee et le général Longstreet, membres du Bureau des retours de Kellogg, ont déposé devant le comité.

Ils ont admis qu'il n'avait demandé les retours officiels dans la soirée du 6 décembre, et que, dans cette même soirée ils publièrent et promulguèrent dans le journal officiel, du 7 au matin, la composition de la Législature qui, le 9, était réunie à la Salle du Mechanic's Institute. Ils ont admis que les pièces d'élection sur lesquelles ils ont agi se composaient:

1 Des déclarations de l'un des inspecteurs des Etats-Unis, nommés pour chaque poll, dans chaque paroisse, et aucune de ces déclarations n'a été signée par les deux inspecteurs, excepté à la Nouvelle-Orléans, où les retours des deux Bureaux étaient substantiellement les mêmes.

2 Des affidavits de personnes alléguant qu'elles ont été illégalement empêchées de voter, affidavits signés tous par des croix à la place de noms;

3 D'affidavits de citoyens représentant généralement des fraudes accomplies.

4 De lettres d'individus non assermentés et non autrement attestées;

5 De déclarations verbales de personnes dans le même sens;

6 De rapports de journaux;

7 De ce qui dans l'opinion du Bureau devait représenter les retours.

Il résulte des déclarations de M. Bovee, qu'ils étaient déterminés à avoir une législature républicaine.

Aucune des pièces sur lesquelles ils déclarent avoir agi n'ont été reçues ou présentées au comité, bien qu'il leur ait été recommandé de les lui soumettre, et l'on croit qu'ils ne les présenteront jamais.

Ils disent qu'ils ont fait toute diligence pour obtenir les retours officiels qui étaient en la possession du gouverneur, mais que ne pouvant les avoir, ils les ont ignorés entièrement et se sont mis à déclarer le résultat sur tels pièces ou preuves qu'ils ont pu obtenir. M. Bovee, dans son témoignage, jure que sous les règles établies par ce même bureau en 1870, aucune des preuves sur lesquelles ils ont agi n'ont été considérées, la règle étant que, sous la loi d'élections aucune preuve d'irrégularité ou de fraude ne pouvait être considérée par le bureau, à moins qu'elle ne fut précédée par l'affidavit ou le rapport de l'inspecteur de l'enregistrement d'Etat ou du commissaire d'élection, nommés par les autorités d'Etat; que cette règle a été entièrement ignorée par son bureau dans le compte et la compilation des résultats pour l'élection de 1872.

Il est dit aussi par ce témoin que la seule preuve de l'élection du gouverneur et du lieutenant-gouverneur, soumise à leur Législature, suivant l'article de la constitution de l'Etat, qui déclare que la Législature comptera les votes et déclarera le résultat de l'élection pour le gouverneur et le lieutenant-gouverneur, était un duplicata de retours fait par eux-mêmes; que les pièces de l'élection d'après lesquelles ils ont agi n'étaient pas alors en la possession du secrétaire d'Etat, qui par la loi est constitué leur gardien, mais se trouvaient dans les mains de M. Woodley, l'inspecteur des Etats-Unis pour l'Etat, et n'ont pas été soumises à la Législature comme la Constitution le requiert. Il est montré aussi que Longstreet a été nommé par Pinchback au bureau de commissaire de Levées avec un salaire de $6000 par an; que le fils de Lynch, qui se trouvait au Texas, a été nommé par Pinchback inspecteur d'animaux vivants, en vertu de la loi des Abattoirs, place qui rapporte, dit-on, $12,000 par an; que Hawkins, un autre membre, a été nommé par Pinchback juge de la Cour Suprême, qui a reconnu le gouvernement de Kellogg, et a la juridiction exclusive sur toutes les questions de places avec un salaire de 5000 piastres par an, et que Herron a été nommé par Pinchback au bureau de conservateur des hypothèques, valant de $10,000 à 12,000 par an, place qu'il avait demandée à McEnery comme une condition de sa faveur dans le compte des votes, et que McEnery avait refusé. Ces nominations ont toutes été faites en même temps et juste après le compte fait et accompli des retours.

D'autre part, les retours officiels, présentés sous serment par les commissaires d'élection et les inspecteurs d'enregistrement nommés en vertu de la loi d'Etat, retours officiels qui sont maintenant en la possession du Comité et sous sa considération, montrent que les personnes déclarées élues par le bureau de Héron et proclamées par le gouverneur dans sa proclamation officielle du 5 décembre, ont été dûment élues; que les membres de la Législature ainsi élus, n'ont pu se réunir à la Maison d'Etat, parce que l'injonction émise par le juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis leur a interdit de le faire, et que la possession de la Maison d'Etat par les députés du marshal des Etats-Unis, appuyés par 200 hommes des troupes fédérales les empêcha de se réunir et de s'organiser et qu'ils se forcés de s'assembler ailleurs; que Pinchback était simplement président du Sénat et lieutenant-gouverneur ex-officio; que son seul terme d'office comme tel, expirait avec son terme de sénateur; et qu'il avait été appuyé par le marshal et les troupes des Etats-Unis, il organisa le Sénat suivant le décret de la cour des Etats-Unis, contre la protestation d'une majorité des sénateurs dont le terme n'était pas expiré; que la Chambre des Représentants dans cette soirée, sans investigation comme cela est requis par les statuts de l'Etat, mit en accusation le gouverneur et le suspendit de ses fonctions; que ce Sénat, ainsi organisé, fut converti immédiatement en cour d'*impeachment*, et qu'il somma le gouverneur de comparaître; que Pinchback alors força son entrée dans le cabinet du gouverneur, saisit les archives de l'Etat, et sous la protection des troupes continua à garder possession des lieux jusqu'à ce que Kellogg fut inauguré et qu'il fut élu au Sénat des Etats-Unis, nonobstant une injonction de la cour de District de l'Etat qui le lui interdisait; que le gouvernement d'Etat et la Législature, reconnus par le gouverneur Warmoth et ensuite par le gouverneur McEnery, sont reconnus et appuyés par presque tous les contribuables de l'Etat, par tous ceux qui ont voté le ticket de fusion, et par un grand nombre d'autres personnes parmi lesquelles sont au premier rang MM. Oglesby, président de la banque nationale de la Louisiane; M. Summers, président de la banque Crescent City; M. Schneider, président de la banque nationale Germania; M. Kennedy, président de la banque nationale d'Etat; M. Van Norden, président de la banque d'Epargnes de la Louisiane; M. Buckner, un des plus grands contribuables de la Louisiane; MM. Lafayette Folger et beaucoup d'autres, qui tous sont connus pour avoir voté pour le général Grant, Kellogg et autres sur le ticket républicain d'Etat, sans compter 8 ou 10 des sénateurs dont le terme n'est pas expiré; que Kellogg n'a que la reconnaissance judiciaire de la Cour Supérieure, M. Hawkins, membre du bureau de Lynch, qui aida ce bureau à faire des retours frauduleux et sans fondement, et qui a été ensuite nommé juge de la Cour créée par la Législature de Pinchback, par un acte abolissant les 7e et 8e Cours de District, dont les juges avaient été élus par 10,000 à 12,000 voix de majorité à la dernière élection, et celle de trois des cinq juges de la Cour Suprême, qu'on peut regarder comme ayant été influencés par la misérable détermination prise par la Législature de Pinchback d'abolir leurs Cours ou de les en exclure à moins qu'ils ne les reconnaissent; ce qui faisait écrire par Casey au Président: "la Cour Suprême est avec nous."

Les retours officiels promulgués par le gouverneur montrent que 71 fusionistes et 37 républicains ont été élus à la Chambre des Représentants. Il y a en 15 fusionistes et 4 républicains élus au Sénat lesquels, avec les républicains et les démocrates dont le terme n'est pas encore expiré, faisaient une majorité de 31 fusionistes à la Chambre. McEnery a été élu gouverneur par une majorité de 6,667 et son ticket a eu une majorité à peu près semblable.

Je crois que le comité est déterminé à donner à l'affaire le plus complet et le plus loyal examen, et qu'il rapportera quelque solution juste et satisfaisante de la difficulté. Le comité est composé des sénateurs Morton, de l'Indiana; Trumbull et Logan, de l'Illinois; Carpenter, du Wisconsin; Alcorn, du Mississippi; Hill, de la Georgie, et Anthony, du Rhode-Island.

H. C. WARMOTH.

Washington, 31 janvier.

—Il y a dans le *Journal de Paris* un article de M. le docteur Deleschamps sur les maladies de la pierre. J'y prends quelques détails qui ont leur intérêt:

Il est assez difficile d'assigner des causes générales à la formation des pierres urinaires; on a cru reconnaître qu'elles se développent plus souvent dans les contrées humides et froides que dans les pays chauds. Les calculeux, nombreux en Hollande, sont rares en Italie; et, pour parler de Paris, la pierre est, dit-on, plus fréquente chez les individus qui habitent les rues étroites et sombres que chez ceux qui demeurent dans des quartiers bien aérés. Certains pays paraissent favorisés sous ce rapport; par exemple, à Laval, les calculs urinaires sont inconnus, et, dans l'espace de trente ans, on n'a observé que deux fois cette maladie sur deux fonctionnaires nouvellement arrivés dans la ville. On considère comme causes prédisposantes les professions sédentaires, la misère.

Les affections goutteuses et rhumatismales passent pour avoir une grande action dans la production de cette maladie. On a cru longtemps, à tort, que certains aliments, que l'usage des eaux fortement chargées de sels de chaux, celles de puits, pouvaient avoir de l'influence sur la formation des pierres urinaires; mais il est certain qu'à Paris les calculeux ne sont pas plus nombreux parmi ceux qui boivent de l'eau d'Arcueil, toujours chargée de principes calcaires, que chez ceux qui font usage de l'eau de Seine.

Dès qu'un malade est certain d'être affecté de la pierre, il doit songer à réclamer l'intervention d'un chirurgien: car jusqu'à présent il n'est aucun remède, aucune drogue qui, administrée d'une façon quelconque, puissent dissoudre la pierre, et cependant les essais tentés dans cette voie sont nombreux.

## La Question Sucrière.

Voici une nouvelle lettre de notre correspondant Defecator. Nous l'insérons en faisant observer que le procédé de M. Bringier a été expliqué dans nos colonnes, l'année dernière. Nous ferons remarquer aussi que le climat, en Louisiane, ne permet pas de centraliser la fabrication du sucre dans de grandes usines, comme cela s'est fait aux Antilles, où on n'a pas à redouter la gelée pour les cannes:

Nlle-Orléans, 29 janvier 1873.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*.

J'admets tout d'abord l'exactitude des chiffres de M. Bringier: ceci n'est qu'une question de calcul.

Je ne chercherai pas même à défendre le système dont je parlais dans ma première lettre; comme la pratique de deux moulins, l'un succédant à l'autre, *après addition d'eau à la bagasse*, est déjà d'un usage général à Maurice depuis deux ou trois ans, et que la suppression de l'équipage, par les meilleurs habitants de la Louisiane même, est une chose accomplie, je crois inutile de m'étendre sur le sujet.

L'addition d'un second moulin n'est pas, selon moi, une dépense tellement forte qu'on veut bien le dire, la même machine suffisant pour les deux dans la plupart des cas.

M. Bringier parle de sucrerie produisant 20,000 livres par jour: je crois le nombre des fabriques, arrivant à ce résultat, très restreint en Louisiane. On aurait cependant avantage à *centraliser la fabrication* dans de grandes usines, ce qui leur permettrait de compléter leur outillage, et, d'un autre côté, à *diviser la culture* pour la soigner davantage.

Je maintiens ce que j'ai dit pour la bagasse. J'ai eu le malheur de faire mes premières armes, en fait de sucrerie, dans la fabrication du sucre de betterave, et, comme M. Bringier, j'admets que, sans les pulpes, cette industrie ne serait pas arrivée au degré de prospérité où elle est; mais je ne peux le suivre, quand il compare sa bagasse épuisée aux pulpes de betteraves. La canne, en elle-même, ne contient qu'une quantité très faible de *matières albuminoïdes*, tandis que les pulpes en possèdent environ 7.5 pour cent.

Les animaux peuvent très bien manger la bagasse; la question est de savoir si cela les engraisse! Maintenant, je sais aussi bien que M. Bringier que des résidus *d'une année* ne peuvent pas contenir *beaucoup de sucre*, en vertu de la fermentation qu'ils ont subie; mais cette même acidité, qu'ils acquièrent, donnerait à supposer qu'on n'en avait pas enlevé *tout le sucre*.

Je finis par une simple observation: M. Bringier, répondant à ma précédente lettre, je pensais qu'il nous aurait entretenu de son nouveau système; je me suis trompé.

Et, si j'ai conseillé aux habitants de n'adopter un procédé nouveau qu'après que des expériences, *en grand et faites sous leur contrôle*, aient été prouvées satisfaisantes, je n'en souhaite pas moins à M. Bringier et à tout autre de nous doter d'une invention qui puisse relever la Louisiane de ses ruines. Celui-là aura droit à la reconnaissance générale, et, en particulier, messieurs, à celle de votre serviteur,

DEFECATOR.

## Louisiane.

PAROISSE ST-CHARLES. — Nous lisons dans le dernier numéro du *Meschacébé*:

On nous rapporte qu'un jeune enfant de M. Fécoul a été mordu lundi, 20 janvier, par un chien enragé. Nous espérons que les soins médicaux dont il a été immédiatement l'objet auront détruit le germe de la terrible maladie.

—Un des fils de notre ami, M. P. Picard, élève distingué du collège de Springhill, s'est cassé la jambe, il y a une quinzaine de jours, dans une partie de balle. M. Picard a reçu depuis, nous sommes heureux de l'apprendre, des nouvelles rassurantes de la santé du jeune malade.

—Nous apprenons avec plaisir que M. Victor Haydel, l'habile économe de l'habitation Génères, près de Pattersonville, Ste-Marie, et ci-devant de notre paroisse, vient de faire, pour la modique somme de $1,200, l'acquisition d'une propriété de vingt arpents de face sur l'Atchafalaya. Il y a, dit-on, pour les cultivateurs intelligents et laborieux, d'excellents marchés à faire dans la vaste région des Attakapas.

—Jeudi, 30 janvier, à 3 heures du matin, est décédée Mme Michel Cambre, née Catherine Lasseigne. Elle était de près son mari, mort le 23 décembre dernier. Elle était née le 23 juillet 1790, et était âgée par conséquent de 82 ans, 6 mois et 5 jours. Ses père et mère étaient Louis Lasseigne et Catherine Tregue. Depuis quelques mois seulement, la défunte avait perdu l'usage de ses facultés, et le départ du compagnon de sa longue existence aura achevé l'œuvre du temps sur cette robuste constitution.

PAROISSE ST-JACQUES. — Nous lisons dans le *Louisianais*:

....Où en sont les agriculteurs? Quelques planteurs, — principalement ceux de la plantation moyenne, — ont leurs travailleurs ordinaires. Ces travailleurs sont généralement des salariés. Quant aux hommes de la grande plantation, ils ne sont guère en mesure de travailler sur une grande échelle. Les avances sont nulles ou difficiles, les capitaux manquent, les travailleurs ne savent que faire et quel système adopter. L'idée de "travail à la part" sourit peu aux noirs. C'est malheureux.

....Les grives foisonnent ici depuis deux mois. Elles ont pris pour refuge, à la suite de la grande inondation, le bois de l'habitation de M. J. S. Wallis, c'est là, vers cinq heures et demie, qu'elles s'abattent par millions. Le moins adroit des chasseurs, dans une demi heure, en sacrifie facilement une quarantaine. C'est un véritable massacre.

NOUVELLE IBÉRIE.—Le *Sucrier* nous apprend que la petite vérole sévit dans les paroisses du sud-ouest de la Louisiane, et que le capitaine E. B. Trinidad en est atteint à Brashear city.

TRAVAILLEURS ALLEMANDS. — Le Dr. Muller, qui a une petite habitation à la Petite Fausse Pointe, vient de recevoir six Allemands de la Caroline du Nord, avec lesquels et leurs familles, pour travailler sur son habitation, cette année, à la part. Il leur fournit tout, attelages, fourrage, outils aratoires, semence, logement et provisions, qu'ils doivent payer à la fin de l'année. Ils ont pour leur travail la moitié de toute la récolte. Ils comptent cultiver principalement le coton, avec la culture duquel ils sont déjà au fait.

ASSASSINAT. — Mardi soir de la semaine dernière, une femme de couleur de mauvaise vie, nommée Susan Robertson, demeurant à Brashear, fut tuée sur la digue Lipscomb Gordy et fut tua raide. Le Dr. Gray trouva la balle dans la cervelle du malheureux.

L'instruction préliminaire eut lieu devant Thomas N. Harris, Esq., et la meurtrière fut écrouée pour attendre son jugement devant la cour de district.

OUACHITA.—Il est tombé de la neige à Monroe, mardi dernier. L'épaisseur de la vaste nappe blanche qui couvrait le sol était de trois pouces et demi. Pas mal pour la Louisiane.

THIBODAUX.—Nous lisons dans la *Sentinelle* de Thibodaux:

La population de couleur principalement celle qui est employée à la culture, a grandement diminué le prix de son salaire quotidien et mensuel, depuis quelque temps. Aujourd'hui, il y a beaucoup de ces personnes qui sont sans ouvrage et qui cherchent inutilement à s'engager.

—L'habitation Johnson, située au Lafourche Crossing, a été vendue à l'aimable à M. James M. Walsh, de la Nouvelle-Orléans, et à MM. Marcelin Richard et David Scally, de cette paroisse. Cette habitation, contenant environ douze cents arpents de superficie, a été payée, nous dit-on, vingt-sept mille piastres. C'est bon marché.

## LES BASSESSES D'EN HAUT.

A mesure que les mystères du *Crédit Mobilier* deviennent plus transparents, la vérité devient de plus en plus triste, et le découragement gagne les esprits les moins portés au pessimisme. Les dernières révélations ont pris un degré de gravité qui ne laisse plus place ni au doute ni à l'indulgence. Il n'est plus possible de le dissimuler, cette déplorable histoire de tripotages et de scandale laisse loin, bien loin derrière elle les misères de la municipalité de New York, et ce ne sont plus de simples spéculateurs, de simples politiciens, des meneurs de clique et des manipulateurs d'élections, des détenteurs de places locales par la grâce d'une poignée de carbaretiers, de *rowdies* et de *gamblers*; ce sont les plus hauts dignitaires du gouvernement fédéral, le vice-président sortant et le vice-président élu des Etats-Unis, qui sont impliqués dans une affaire de spéculation véreuse. Certes, nous serions, et en fait, nous voulons être les derniers à déchirer les voiles; nous ne pouvons cependant pousser la complaisance du silence jusqu'à nous taire sur des faits qui demain seront la fable du monde; tout ce que nous pouvons faire, c'est de nous borner à reproduire les assertions et les observations des journaux américains; aussi bien ils sont assez sévères, plus même assurément que nous ne nous croirions en droit de l'être sans manquer aux convenances dont nous avons à cœur de ne jamais nous départir.

Les faits rapportés aujourd'hui concernent, en particulier M. Schuyler Colfax, vice-président des Etats-Unis, et, en cette qualité, président de droit le sénat.

Or, dans diverses circonstances, M. Colfax a affirmé solennellement et même sous serment, qu'il n'avait jamais eu aucun intérêt dans la société du *Crédit Mobilier*. Le 25 septembre, notamment, dans un discours prononcé à South Bend (Indiana), il a dit, en réponse à une allusion au sujet:

Je suis fier de pouvoir dire que, dans toute ma vie publique, jamais un homme n'a osé me faire une proposition déshonnête. Ai-je besoin de protester que ni Oakes Ames, ni qui que ce soit, ne m'a jamais donné, ou offert, une action ou vingt actions, ou deux mille actions du *Mobilier*, ou de toute autre entreprise de chemin de fer, et que, malheureusement, je n'ai jamais reçu la valeur d'un "farthing" sur 270 p. c. de dividende, ou 800 p. c. de dividende, en actions ou en obligations, dont vous entendez parler tous les jours dans les journaux depuis un mois; pas même 100 p. c., pas 1 p. c., pas le dixième d'un p. c.

Des déclarations analogues ont été faites par M. Colfax, le 7 janvier, devant le comité d'enquête. Laissons maintenant parler les journaux du jour:

Les étonnants développements, dit la *Tribune*, qu'a mis au jour l'enquête du crédit mobilier, imposent au vice-président l'obligation de prouver, s'il le peut, qu'il n'a pas fait un faux serment. Les faits sont ceux-ci: M. Colfax a nié qu'il ait reçu un certain dividende de $1200 sur les actions du crédit mobilier. M. Ames a juré positivement qu'il avait donné au vice-président un chèque de cette somme sur le "sergent-d'armes" de la chambre des représentants. Le chèque, daté du 20 juin 1868, est produit; il a été payé le 21 juin; le compte de banque de M. Colfax est examiné, et démontre que, le 22 juin 1868, il a déposé précisément cette somme de $1200 en bank-notes; et, comme pour préciser le sens de ce fait, le montant total du dépôt est spécifié comme étant de $1,968 63, sur lesquels $1200 en chèques.

Viennent ensuite les réflexions du même journal:

Nous n'avons pas le cœur de faire de longs commentaires sur cette chute déplorable et, suivant toute apparence, irrémédiable. Nous voulons espérer, pour l'honneur du nom de M. Colfax, si longtemps immaculé, pour l'honneur du pays lui-même, qu'il pourra encore renverser cette muraille de preuves dans lesquelles il a été progressivement enfermé.

La seule voie qui lui reste ouverte est de démontrer que les $1,200 qu'il a déposés le 22 juin lui sont venus d'ailleurs que des mains de l'agent de la société du crédit mobilier. Le vice-président a trop souvent parlé de ses habitudes d'ordre, de ses ressources limitées et de la précision de ses souvenirs dans tout ce qui concerne ses petites affaires privées, pour ne pas trouver aisément moyen de sortir du dilemme, si cela est possible. Il ne peut pas avoir oublié l'origine de ces $1,200, s'il les a reçus. Autant que nous pouvons le voir aujourd'hui, à moins que le vice-président Colfax puisse rendre compte de ce dépôt de $1,200, il demeure devant le pays parjure et déshonoré; entraîné à un faux serment par le mince fil d'une première dénégation, faible, indécise et mensongère. La situation qu'il s'est faite est mélancolique, pleine d'enseignements et profondément pitoyable. A moins qu'il ne reste encore quelque échappatoire, ce que nous voulons espérer, bien que la chance nous paraisse bien légère,—le monde sera appauvri d'un exemple éclatant de vertu publique.

Le *World* rapporte en détail les faits résultant de l'enquête; puis il les résume en ces termes:

....Ainsi, il est démontré que le chiffre exact payé par M. Colfax est de $534 72, et que cette somme a complété l'achat et le transfert à son acquit de vingt actions du crédit mobilier. En d'autres termes, M. Colfax a acheté vingt actions au pair, avec intérêt, et pour compléter le paiement, Oakes Ames lui a tenu compte d'un dividende de 80 p. c., de sorte qu'il n'a eu à payer en réalité que $534 72 pour parfaire le marché. M. Colfax a donné un chèque de $534 72 et est devenu à ce prix bien et dûment propriétaire des vingt actions. L'opération, en style commercial, se solde de la manière suivante:

| DOIT. | | AVOIR. | |
|---|---|---|---|
| 20 actions du crédit mobilier à $100... | $2,000 00 | 80 p. c. dividende, à p. c. compte | $1,562 00 |
| Intérêt | 86 72 | Chèque pour solde | 534 72 |
| Total | $2,086 72 | | $2,086 72 |

Le *Herald*, après avoir rapporté les mêmes faits en d'autres termes, n'admet pas la possibilité pour M. Colfax de détruire les preuves accumulées contre lui, et conclut comme suit:

M. Colfax a quitté le fauteuil ce matin sous prétexte d'une indisposition, mais personne ne s'y est trompé. Il a promis depuis plusieurs semaines d'aller à Philadelphie avec M. Wilson pour ajouter à la respectabilité d'un meeting de la *Young Men's Christian Association*. Un couple précieux, assurément, pour poser en exemple de moralité devant la jeunesse de la Cité des Quakers! Mais ils sont partis, cependant, Wilson doit présider et Schuyler Colfax faire le discours, et si Patterson voulait seulement chanter la poésie mortuaire du *Herald*, la représentation serait complète. Harlan aurait pu y assister aussi, mais il a à écrire pour annoncer la réélection de Pomeroy.... Et pourtant ces hommes sont les successeurs des Clay, des Webster, des Calhoun, des Benton et de tant d'autres hommes d'Etat purs, sans tache, dont les noms sont au-dessus du soupçon, et qui n'ont jamais été chercher l'appui moral d'une *Association de Jeunes Gens Chrétiens* dans une ville lointaine. Pauvre Colfax, hélas! qu'est-il devenu? et où Patterson cachera-t-il sa tête? Wilson va être vice-président, et peut-être même président!

Nous n'avons plus qu'un mot à ajouter. A la suite des révélations de l'enquête, M. Colfax a demandé au Sénat de nommer une commission spéciale pour examiner séparément ses relations avec M. Oakes Ames. Un sénateur, M. Thurman, de l'Ohio, a fait justice de cette tentative avec une sévérité accablante, et a accumulé les arguments avec une telle force de logique, qu'une seule voix, celle de M. Pratt, de l'Indiana, a soutenu de son vote la demande de M. Colfax. L'enquête se poursuivra jusqu'au bout devant le comité qui l'a commencée.

*Courrier des Etats-Unis.*

## PAUVRE GREELEY!

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Les débats relatifs aux testaments Greeley ont été repris lundi devant le surrogate Coffin, dans la "Court House" de Westchester county, à White Plains. Les lecteurs n'ont sans doute pas oublié l'objet du litige. Par un testament de 1871, Horace Greeley avait fait divers legs à des établissements publics et à des personnes étrangères à sa famille. Par un testament postérieur, écrit peu de temps avant sa mort, il a attribué la totalité de ses biens à ses deux filles, Ida et Gabrielle Greeley. Mais les légataires institués par le premier testament réclament l'annulation du second, par le motif qu'à la date où il a été écrit, le testateur avait perdu ses facultés mentales.

Dans la séance d'avant-hier, M. Choate, conseil des demoiselles Greeley, a donné lecture d'une lettre du secrétaire de la Children's Aid Society, déclarant que cette société renonce au legs qui lui avait été attribué par le testament de 1871. Cette renonciation modifiant les conditions du litige, le conseil demanda un ajournement, dans l'espoir que les autres prétendants à la succession se décideraient à un compromis. Le surrogate refuse l'ajournement, et l'audition des témoins commence.

M. Oliver Johnson, éditeur du *Christian Union*, cite plusieurs faits tendant à prouver que M. Horace Greeley, depuis la perte de sa femme, avait perdu l'esprit. Son idée fixe était qu'il avait ruiné la *Tribune*, sa famille et lui-même. Il lui arrivait aussi fréquemment d'exprimer un repentir amer d'avoir eu la faiblesse de permettre qu'une de ses filles fût élevée dans une institution catholique, au Sacré Cœur. "Gabrielle est ma fille, disait-il, mais Ida est la fille de madame Greeley." Il déclarait que sa femme n'avait pas voulu qu'Ida fût à l'école commune, et que réduit à l'alternative de la laisser grandir dans l'ignorance ou de l'envoyer au couvent du Sacré Cœur, il avait choisi ce dernier parti, mais qu'il reconnaissait avoir eu grandement tort.

M. Cornelius Runkle fait une déposition analogue à la précédente.

L'appel du témoin suivant, M. Alvin Johnson, excite un intérêt particulier. C'est que M. Johnson était le plus intime ami du défunt et que mieux que personne il doit connaître les secrets des derniers jours de son existence. Il commence par protester contre son audition comme témoin. "J'étais, dit-il, l'ami le plus intime de feu Horace Greeley, et je pense qu'on ne devrait pas me catéchiser comme témoin sur des matières scandaleuses pour la mémoire du cher défunt. Je suis aussi l'ami de ses filles orphelines, et je proteste contre cette cruelle dissection de la vie d'Horace Greeley."

Le surrogate répond à M. Johnson qu'il n'y peut rien; que, cité comme témoin, il doit donner son témoignage. Sans soulever d'autres objections, M. Alvin Johnson raconte les faits qui se sont passés sous ses yeux et qui lui ont donné la triste conviction que, dans les derniers temps, Horace Greeley n'avait plus la jouissance de son libre arbitre. Le samedi qui suivit la mort de madame Greeley, Horace Greeley devait aller à Chappaqua. Miss Ida pria le témoin d'accompagner son père. Celui-ci ne pouvait venir à bout de mettre ses effets en ordre dans la valise. Alvin Johnson fit ces préparatifs pour lui; puis, comme il se disposait à envoyer chercher une voiture, Horace Greeley l'arrêta en lui disant qu'il était ruiné, qu'une voiture coûterait $100 et que tous les chevaux étaient malades.

Un autre jour qu'Horace Greeley répétait pour la cinquantième fois que la *Tribune* était ruinée, M. Alvin Johnson lui dit, en lui mettant sous les yeux un numéro de ce journal: "Vous vous trompez; voyez les annonces."—Ce sont toutes des annonces non-payantes, répliqua-t-il; vous n'y entendez rien. Ce journal n'est qu'une fraude; il n'a pas de cervelle pour le diriger. Voici le *Times*; c'est un journal qui a de la cervelle; mais les annonces de la *Tribune* ne sont pas payées. Le *Times* fait de l'argent; mais la *Tribune* est en banqueroute, elle est *played out*.

Le témoin ajoute que, pendant les derniers jours de son existence, Horace Greeley lisait assidûment le *Times*, mais que si on lui présentait la *Tribune* il la rejetait avec dégoût.

Dans une autre circonstance, M. Alvin Johnson et le défunt étaient ensemble à Chappaqua quand ils rencontrèrent un troupeau de porcs. Leur vue irrita Horace Greeley. Il s'écria: "Voyez ces satans qui descendent la colline; je ne veux pas de porcs ici; je déteste les porcs. Ils ont dévoré tout le maïs de la mangeoire, et voyez comme ils sont maigres!"

—Etaient-ils maigres en effet? demanda le surrogate visiblement intéressé.

—Ils étaient gras à lard et avaient l'air parfaitement heureux. En outre, la mangeoire était pleine de maïs.

Le reste de l'interrogatoire démontre que M. Greeley, pendant les quelques jours qui ont précédé sa mort, était possédé de la manie de vouloir se défaire à tout prix des actions de la *Tribune*, dans la persuasion qu'elles n'avaient plus aucune valeur.

La cour s'ajourne au 3 février.

QU'EST-CE QUE CELA PEUT ÊTRE? — Le *New York Times*, organe de l'administration, publie l'entrefilet suivant:

"Il paraît que M. le secrétaire Fish doit rester en place, et qu'il désire avoir M. Bancroft Davis pour son secrétaire adjoint! Si nous ne sommes pas en querelle avec la moitié du monde dans un an d'ici, ce ne sera pas la faute de M. Bancroft Davis. M. Davis doit être considéré dès à présent comme le secrétaire d'Etat. Il voudra bien sans doute permettre à M. Fish de garder le titre pendant que lui-même exercera le pouvoir."

A quoi devons-nous nous attendre, grand Dieu! si l'organe de M. Grant s'exprime ainsi?

## SPECTACLES, &c.

### Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE..........Directeur

Mardi, 4 février 1873.

LES DOMESTIQUES, vaudeville en 3 actes.
LE BOURREAU DES CRANES, vaudeville.

Les portes s'ouvriront à 6 1/2. On commencera à 7 heures.

Jeudi—Deuxième représentation de: PATRIE.

4 fév—1

### Concerts Rubinstein

—AU—

### Théâtre de l'Opéra.

Mercredi soir, 5 Février, à 8 heures.
Jeudi, 6 Février, à Midi.
Vendredi Soir, 7 Février, à 8 heures.
DERNIERS CONCERTS RUBINSTEIN
—Et adieux de—
ANTON RUBINSTEIN,
HENRI WIENIAWSKI,
MLLE LOUISE LIEBHART,
MLLE LOUISE ORMENY.
Mons. REMBIELINSKI, accompagnateur.

On peut acheter des places au contrôle du Théâtre de l'Opéra, et au magasin de musique de Grunewald, No 129 de la rue du Canal.

### MATINÉE RUBINSTEIN EXTRA

—AU—

### Théâtre de l'Opéra.

Jeudi, 6 Février, à Midi.

Prix d'entrée (y compris les stalles d'orchestre réservées)—$1 00.

Les places réservées d'avance ne coûteront rien de plus.

Places dans les loges particulières—50 cents extra.

4 fév—

### Théâtre St-Charles.

Propriétaire..........BEN DE BAR
M. C. B. BISHOP, comédien.
Mardi soir, 4 février 1873,
WARCLOUDS.

M. Bishop jouera le rôle de Marion D. Maniford. Vendredi, bénéfice de M. Bishop. Samedi, matinée. Bal annuel du Mardi-Gras—25 février 1873. L'ouverture commence à 7 heures et demie.

### Académie de Musique.

DAVID BIDWELL..........Propriétaire et Directeur
J. KITTREDGE..........Trésorier

Dernière semaine et Adieu
De la Reine, sans pareille, des Burlesques,
MISS LYDIA THOMPSON
—Et—
DE SA TROUPE GIGANTESQUE

qui ont, pendant les trois dernières semaines paru devant un auditoire des plus nombreux et composé de l'élite de la population de la Nlle-Orléans.

Le Directeur a le regret d'annoncer qu'il est contraint que cette semaine ne soit la dernière que Miss Lydia Thompson passera à la Nlle-Orléans, et conséquemment les arrangements sont tels qu'on changera de spectacle tous les soirs.

Lundi soir, 3 Février, KENILWORTH.
Mardi soir, 4 février, BARBE BLEUE.
Mercredi soir, 5 février, ROBIN HOOD.
Jeudi soir, 6 février, ALADIN.
Vendredi soir, 7 février, Bénéfice de Miss Lydia Thompson. IXION.
Samedi, matinée, 8 février, MANTHE GOOD FOR NOTHING.
Le soir, LURLINE.

Des places peuvent être arrêtées d'avance pour chacune de ces représentations, et on fera bien de prendre ses billets à l'avance afin d'éviter les désagréments d'attendre au guichet le soir du spectacle.

Les portes sont ouvertes à 6 1/2 heures, on commencera à 7 heures 1/4.

Pas d'augmentation de prix.

Lundi, le février, l'actrice distinguée, Mme D. P. BOWERS, accompagnée de M. J. C. McCollom et de la troupe dramatique.

### Théâtre des Variétés.

Seul locataire..........Lawrence Barrett

Lundi, 3 février 1873.
ENGAGEMENT DE M. JOHN E. OWENS, qui remplira de nouveaux rôles tous les soirs de cette semaine.
Il sera secondé par sa propre troupe dramatique.

### Le Grand Musée d'Anatomie

Au No 40 de rue St-Charles,

EST ouvert tous les jours, pour les messieurs seulement. Une LECTURE sur la faiblesse nerveuse, etc. vient d'être publiée; elle s'adresse aux jeunes gens. On l'envoie franc de port sur la réception de 25 cents. S'adresser au Secrétaire du Musée d'Anatomie, No 40 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans. 7 dec—1an

### Café Bismarck.

TOUS LES SOIRS,—Grandes représentations par la célèbre famille LA ROCHE qui se fait entendre au sud pour la première fois et aura de concerts par le comique favori ...IER, et le violoniste solo, le prof. W. SPEIGT

Le spectacle commencera à sept heures. Entrée gratis.

### MADAME ALABAU,

91 CONTI..........CONTI 91

### Champion Costume Store of America.

VIENT de recevoir 1500 Costumes et Dominos frais et en fine pour dames et messieurs, tels que Rois, Princes, Ducs, Comtes, Marquis, Pages, Barons, Reines, Princesses, etc. etc.

25 Armures, Clowns, Monstres, Démons, Singes, Ours, le grand Lucifer avec sa suite.

Rappelez-vous que Mme Alabau qui a fourni les costumes du CARNAVAL et des Ménestrels de Mardi Gras passé.

Costumes faits sur commande et loués à des prix très modérés.

Ne vous trompez pas de magasin.

91 ..........Rue Conti..........91

1er déc au 19 mars

### BITTER DES ARABES,

PERFECTIONNÉ,

BREVETÉ S. G. D. G.

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, est fait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, d'un goût très fin; il est le plus puissant préservatif des maladies de la maurore; la plus efficace dans les pays chauds, pour réparer l'organisme; le plus certain contre les épidémies, fait et régularise les voies digestives.

### Fred'k Wm. Luttgen,

(Autrefois de la maison Wm S Toole & Co)

### MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES.

122..........Church street..........122
NEW YORK.

SOLLICITE des consignations et offre ses services pour l'achat de TAPIS LAINES, MARCHANDISES SECHES et de toutes marchandises en général.

Références—MM. Aug. Belmont & Co., banquiers, 19 et 21 Nassau st., New York; MM. Moller & Thebaud, 61 Broadway, New York; MM. Charles Fapenan et O. P. Blancand, Nlle-Orléans. 31 janv—1m—mar jeu sam

MME BONOMO, au No. 89 de la rue St-Philippe, entre les rues Bourbon et Dauphine, se recommande comme médecin pour toutes les maladies des femmes et comme sage femme. Elle promet la guérison de toutes les maladies provenant du sang, tels que maux de pieds et enflure des jambes, des brûlures occasionnées par l'huile de charbon, des Rhumatismes, des maladies de matrice; de la dentition, etc. Chambres pour des personnes qui ne sont point d'accoucher. Bon traitement et prix modérés. Consultations tous les jours, de 1 à 3 heures. 1nov—1an

### Changement de domicile.

J. PIFFAUT a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent faire accorder et réparer leurs pianos, qu'il continue, comme par le passé. Son atelier est rue d'Espagne, No 24, entre Grands Hommes et Craps, 3me District.

Les ordres peuvent être laissés No 60 rue Royale, coin Conti, au magasin de Variétés.

15 janv—1m.

### Le Collége Commercial de Dolbear

EST ouvert de 9 heures du matin à 3 heures du soir. Les élèves peuvent commencer en tout temps: l'écriture, la tenue des livres, l'arithmétique et les langues. Il y a une classe de tenue de livres et d'écriture pour les dames. 8 déc—3m

### Lost

AT the 12th Night Revelers Ball, a plain GOLD RING—two (2) names and a date inside.—Finder will be liberally rewarded by leaving the same at the office of McGEHEE, SNOWDEN & VIOLETT, 191, Gravier street. 1 janv—12t

### Bague perdue.

PERDU, au bal des 12th Night Revellers, une BAGUE EN OR, unie, à l'intérieur de laquelle deux noms et une date sont gravés. La personne qui la rapportera aux bureaux de MM. McGEHEE, SNOWDEN & VIOLETT, No 191 de la rue Gravier, recevra une récompense libérale. 28 janv—12t

### Avis aux personnes qui paient la taxe de desséchement.

Nlle-Orléans, 28 janvier 1873.

AVIS est donné que le tableau d'assessement pour la taxe de desséchement dans le Quatrième District de desséchement situé dans les limites suivantes: le fleuve Mississippi en face, l'Avenue de la Floride dans le fond, l'Avenue Lafayette au-dessus et le Canal des Pêcheurs au-dessous—est achevé et la taxe est maintenant due et doit être payée.

Une copie du tableau est déposée au greffe de la Cour Supérieure de District, aux bureaux de l'annotateur des hypothèques de la dite paroisse et aux bureaux de l'administrateur des comptes de la ville de la Nlle-Orléans.

30 janv—10t GEO. S. LACEY, Avocat.

### Notice to Drainage Taxpayers.

New Orleans, January 28, 1873.

NOTICE is hereby given, that the tableau of Assessment, for Drainage Tax in the Fourth Drainage District, lying within the following limits to wit: The River Mississippi in front, Florida Avenue in the rear, Lafayette Avenue above and Fisherman's Canal below, has been completed, and payment of such Tax is now required to be made.

A copy of the tableau is on file in the office of the Clerk of the Superior District Court of the Parish of Orleans, in the office of the Recorder of Mortgages in said Parish, and also in the office of the Administrator of Accounts of the city of New Orleans.

30 jan—10t GEO. S. LACEY, Attorney.

### Avis Important aux Dames.

DANS le but de clore notre stock de CHAPEAUX D'HIVER, nous offrons le grand avantage de les faire GARNIR par notre modiste sans prix extra.

LOUIS GEO. ASBURY,
Articles de Modes et de Fantaisie,
48..rue Royale..48
21 jan—1m

PRÉPARATION ARMÉNIENNE DE METZ POUR FORTIFIER LES CHEVEUX.—C'est la meilleure préparation qu'aurait jamais inventée pour faire croître, fortifier, conserver et embellir les Cheveux. Faites-en l'essai. Le prix en est de 75 cents.—ZOZODONT ou SPÉCIFIQUE BOTANIQUE pour les maux de dents et les maux de tête, qu'elle soulagent instantanément, pour les boutons, les rousseurs, et tout ce qui gâte la beauté du teint. Prix, 25 cents. LOUIS S. METZ, propriétaire, au laboratoire du coin des rues Bienville et Prieur.—WHEELOCK, FINLEY & CO., agents à la Nlle-Orléans.—En vente chez tous les pharmaciens, et chez tous les parfumeurs. 18 déc st dim 1m

## DIVERS.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, No 120 rue Commune.—Une élection de Directeurs, devant servir, pendant une année, à partir du second lundi d'avril prochain, aura lieu au bureau de la Compagnie LUNDI 3 février, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

2 fév—au 17 J. P. ROUX, Secrétaire.

Banque Nationale de l'Union, de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 20 janvier 1873.—Le 20 du courant, à une élection de Directeurs, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour un an:

CARL KOHN, | S. M. SIMPSON,
JOHN PHELPS, | E. M. BOND,
VICTOR MEYER, | WM. HARTWELL,
LEON GODCHAUX, | JOS. BOWLING,
W. B. KRUMBHAAR, | D. D. WALLACE,
DAVID SALOMON, | ARTHUR KOHN,
E. F. LAVILLEBEUVRE.

Et, le 27 du courant, à une réunion des Directeurs, M. CARL KOHN a été réélu président, à l'unanimité, et Mr. M. S. SIMPSON, vice-président,

31janv—1bl. JAS. CHALARON, Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Bells—Coin des rues Commune et Carondelet—Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1873.—Conformément à une résolution du Conseil des Directeurs à la séance du 30 août 1872, les souscripteurs au fonds capital de cette Compagnie sont par les présentes notifiés d'avoir à payer le 1er mars 1873 au cinquième assessement de 8½ pour cent.

Par ordre,
21 janv—au 1mars L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

La compagnie de touage et de Mise de Calcasieu.—18 janvier 1873.—A l'élection annuelle de douze Directeurs, laquelle a eu lieu le lundi, 13 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année:

C. Roselius, | A. M. Fortier,
M. Musson, | A. Gondebrau,
S. H. Kennedy, | T. H. Hunt,
Paul Fourchy, | Hy. Renshand,
A. C. Hutchison, | W. B. Kountz,
C. G. de Fiole, | Théo. Helliman.

Le 17 du courant, à une élection des Directeurs, le colonel T. H. HUNT a été élu président à l'unanimité, et M. V. A. BELAUME, secrétaire.

18 janv—1 m V. A. BELAUMÉ, Secrétaire.

Banque Nationale de l'Etat, de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 23 janvier 1873.—Le 21 du courant, à l'élection annuelle des actionnaires de cette banque, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés directeurs pour l'année:

Saml. H. Kennedy, | H. Rigny,
S. Friedlander, | Chas. H. Slaybeck,
Jos. Dunbar, | W. T. Blakemore,
Alfred Moulton, | Hermann Leone,
WM. G. Vincent.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. Saml. H. Kennedy a été réélu président, à l'unanimité, et M. H. Rigny, vice président.

24 janv—1m CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Compagnie du Chemin de Fer Central de l'Illinois. — Connaissements pour tous les points, par la route du Caire, AUX TAUX LES PLUS MODIQUES, sur des bateaux de premier ordre partant tous les soirs, à cinq heures. Aucune détention à cause de la glace ou des basses eaux.

JAMES T. TUCKER, Agent Général,
24 janv—1m Au No 30 de la rue Carondelet.

Bureau de la Compagnie de Fabrique de Glace de la Louisiane.—Au No. 60 de la rue du Canal.—Nlle-Orléans, 17 janvier 1873.—L'élection de neuf directeurs par les actionnaires de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, le MERCREDI 5 février 1873, de midi à 2 heures de l'après-midi.

18 jan—15t D. POCHE, Secrétaire.

New-Orleans National Banking Association.—Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1873.—A une élection qui a eu lieu le 13 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs:

Charles Cavaroc, | C. De Ruyter,
E. F. Mioton, | Léon Haas Jr.,
J. Aldigé, | A. Tertrou,
E. K. Converse, | Théo. Lanaux,
S. Cambon, | A. A. Mouton,
P. S. Wiltz, | John Rocchi,

Et, aujourd'hui, à l'assemblée régulière, M. CHARLES CAVAROC a été réélu Président à l'unanimité.

17 janv—1m HENRY BLACHE, Caissier.

AVIS. — A une élection qui a eu lieu le 23 décembre dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés Directeurs de l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, pour servir pendant l'année suivante:

Chs. Cavaroc, | Chs. De Ruyter,
Léon Haas, Jr., | E. F. Mioton,
W. Agar, | S. Cambon,
Arthur Poincy, | J. Eger,
P. S. Wiltz, | Léon Queyrouze,
John Rocchi, | J. B. Levert.

Et, à un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu AUJOURD'HUI, M. C. Cavaroc a été réélu Président à l'unanimité.

Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1873.
8jan—1m D. LABATX, secrétaire.

Licences de la Ville pour 1873.—Département des finances.—Hôtel de Ville—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1873.—Ce département annonce au public, par la voie des journaux de la ville, l'époque à laquelle il sera prêt à recevoir le montant des licences de la ville pour 1873.

(Signé) LOUIS SCHNEIDER,
3jan—1m Administrateur des Finances.

BANQUE NATIONALE MUTUELLE.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1872.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de ... et demi pour cent aux actionnaires et d'un et demi pour cent aux déposants ... de la taxe du gouvernement)—lesquels dividendes proviennent des bénéfices des six derniers mois et seront payables à partir du mercredi, 15 janvier prochain.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.
PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice-Président.

—Directeurs.—

F. Marpero, | Jos. T. Hardie.
Jno. D. Cobb, | Chs. Lafitte,
Adolphe Meyer, | P. Fourcroy,
Albert Baldwin, | Paul Fourchy,
Ernest Miltenberger.

7janv—1m

Nouvelle-Orléans, 12 Janvier 1873.

A partir de cette date, M. H. CHAURANT s'étant retiré de la maison H. CHAURANT & CO., la dite société a été dissoute d'un commun accord.

Le soussigné ayant assumé le passif de la maison H. CHAURANT & CO., continuera les affaires sous son propre nom, au No. 33 Vieille Levée. J. A. D'HEMECOURT. 18jan—1bl

Compagnie d'Assurance mutuelle de l'Etat de la Louisiane.—AVIS.—Avis est donné aux personnes et corps désignés de venir toucher, aux bureaux de cette Compagnie, coin nord des rues Carondelet et Commune, dans les trente jours qui suivront la date de la présente publication, les montants de scrip et de l'intérêt, non réclamés et placés en regard de leurs noms, autrement les dits montants seront portés au crédit de l'article 8 de la charte de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1873.

| Noms. | Année. | Scrip et intérêt. |
|---|---|---|
| Bachl Joe | [illegible] | [illegible] |
| Cohen | [illegible] | [illegible] |
| Cramon & Rosé | [illegible] | [illegible] |
| Carrere J. P. | [illegible] | [illegible] |
| Christ Louis | [illegible] | [illegible] |
| Delamotte, A | [illegible] | [illegible] |
| Darroch, Dan'l | [illegible] | [illegible] |
| D'Hemecourt, Mme L. C. | [illegible] | [illegible] |
| Dugas, L. | [illegible] | [illegible] |
| Grevenig, T. J. | [illegible] | [illegible] |
| Hall, Young & Co. | [illegible] | [illegible] |
| Hervey, J. B. | [illegible] | [illegible] |
| Jalbert, L. N. | [illegible] | [illegible] |
| Jalbert, L. N. | [illegible] | [illegible] |
| Jurgensen, J. | [illegible] | [illegible] |
| Lauve & McCall, en liquidation | [illegible] | [illegible] |
| Lerond, P. F. | [illegible] | [illegible] |
| Lee, Kyle M. | [illegible] | [illegible] |
| Mire, Evite | [illegible] | [illegible] |
| Mandé, François | [illegible] | [illegible] |
| Merlone, M. | [illegible] | [illegible] |
| McKinzie, Mme Margaret | [illegible] | [illegible] |
| Moisch, Adam | [illegible] | [illegible] |
| Monlezun, Dom. | [illegible] | [illegible] |
| Raffel, Jos. | [illegible] | [illegible] |
| Raffel, Jos. | [illegible] | [illegible] |
| Sawyer, I. | [illegible] | [illegible] |
| Selbert, Peter | [illegible] | [illegible] |
| Schaffer, B. | [illegible] | [illegible] |
| Simon, M. | [illegible] | [illegible] |
| Schmitt, Louis | [illegible] | [illegible] |
| Wiss, V. | [illegible] | [illegible] |

Toutes les personnes qui ont eu des relations d'affaires avec la Compagnie, du 1er octobre 1870 au 30 septembre 1871, sont avisées par la présente qu'il a été déclaré un dividende de 12 1/2 pour cent, déclaré le 8 juillet dernier. Ces dividendes, s'ils ne sont pas réclamés dans les trente jours qui suivront la date de la présente publication, seront portés au compte des dépenses casuelles.

LEON AÉRÉ,
5 jan—20t L. W. BAQUIÉ, Commissaires.

### H. BIER,

### STOCK BROKER,

No. 38 Carondelet street, back office.

State and City Taxes paid at a liberal discount.

16 juin—1an

### RICHARD FROTSCHER,

### MARCHAND DE GRAINES

12 rue Douane.

Vend les célèbres Graines pour Jardinage de BUIST, qui sont les plus estimées dans les marchés du Sud. 6 janv—1m

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS

### QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET toutes sortes de produits de l'Ouest.

Aux Magasins bleus.
Coin Vieille Levée et Bienville,
27 juil—1an Nlle-Orléans.

### HORTICULTURE FRANÇAISE,

ARBRES FRUITIERS, ROSIERS, VIGNES, PLANTES, ETC.
Sous l'Hôtel St. Charles.

H. FELLORCH a l'honneur d'annoncer à messieurs les amateurs qu'il possède une immense quantité de PLANTES de premier choix et de toute espèce, arrivées par le dernier steamer, en parfaite condition, lesquelles seront vendues à des prix avantageux. 14 janv—10

### HORTICULTURE FRANÇAISE.

### Plants, Plants.

Grande exhibition de Plants d'Europe importés directement de France par le dernier steamer, tels que: Camélias, Magnolias, Poncias, Azaléas, nouveautés de Roses les plus belles et variées, Palmiers, Fougères de choix, Bulbes, Oignons, graines de Fleurs, Légumes, Arbres fruitiers, Poiriers, Pommiers, Pêchers, Cerisiers, Pruniers, Abricotiers, Vignes, Fraisiers en arbre, Framboisiers, Pervenches. Fruit naturel de poire miraculeuse pesant trois livres et fructifié dans un bocal de verre dont il ne peut sortir sans casser le vase. Ceci mérite l'attention des amateurs. Ventes à des prix excessivement réduits.

S'adresser au magasin du BON JARDINIER, rue Carondelet, No 1 1/2 près Canal. 26déc—3m

Il était attendu depuis longtemps—Il est arrivé.

LE MICROSCOPE UNIVERSEL.—C'est le meilleur, le plus économique, le plus utile des microscopes pour examiner les fleurs, les insectes, les atomes, pour reconnaître l'argent contrefait et découvrir les merveilles du monde microscopique.

Il est à l'usage des médecins, des professeurs, des étudiants et des familles. On n'a pas besoin d'ajuster le foyer, ce qui permet à tout le monde de s'en servir. D'autres microscopes, qui n'ont pas plus de force, coûtent $3,00 pièce et davantage et il est difficile d'en comprendre le mécanisme que les hommes de science seuls peuvent l'employer.

On est toujours satisfait du Microscope Universel. Moyennant $1,00, l'acheteur en reçoit un, par la poste. Demande d'agents partout. S'adresser à D. L. STAPLES & CO., 19 oct—4 m Allen, Michigan.

### CAFÉ DE LA ROTONDE

DE

### L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 10 cents le verre. — Liqueurs de première qualité et débit toute concurrence. 18 déc—1an

ED. L. ZELL, Pre de Sta-Cruz. J. R. TOSCANO, En commandite.

### ED. L. ZELL & CO.,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, importateurs de cigares de la Havane et de produits de la Havane, au coin des rues Canal et Carondelet, Nouvelle-Orléans, Lne. Lock Box 374 du bureau de Poste. 18 déc—1amp

## DIVERS.

### The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.
Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.
SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLEANS:
No 182 Rue du Canal,
ENCOIGNURE DRYADES.
HEURES DE BANQUE:
De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, De 6 à 8 heures.
L'intérêt alloué est de 6% pour Cent.
C. D. STURDEVANT, A. FAILLET,
Caissier. Assist. Caissier.

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 5 janv—1an

COURS PRATIQUE
—de—
### Lecture musicale (Solfège),
PAR MR H. DUBOS,
A l'Institut de Mme Farnet,
20 Rue Toulouse, entre Bourbon et Dauphine.

CE cours aura lieu les lundis, mercredis et vendredis, à 5 heures et demie P. M.
Le cours commencera lundi, 13 janvier.
12 jan. Prix: $10 par mois.

### F. MEUNIER,

34..........Rue de Chartres..........34

A l'honneur d'annoncer aux marchands de la ville et de la campagne, qu'il ouvrira son magasin de gros le 1er février, et qu'il vendra ses marchandises, pour du comptant, AU-DESSOUS DES PRIX DE NEW-YORK. Son assortiment consiste en ARTICLES DE MODES ET FANTAISIE, un grand choix de VÉRITABLE DENTELLE à ... en, LINGERIE et ARTICLE BLANC, etc., etc. 15 janv—1m

### Avis.

PERDU UN CHEQUE certifié sur la Banque Nationale Mutuelle, daté du 15 janvier 1873, à l'ordre de monsieur ... pour la somme de $1673 ... dont le payement a été arrêté. Celui qui l'a trouvé est prié de le remettre à QUEYROUZE & BOIS, Encoignure Bienville et Vieille Levée. 22 janv—1m

### Manufacture de Corsets et de Malakoffs.

Mme BOUMARD, 170, rue du Canal, informe les dames, sa nombreuse clientèle et le public qu'elle est de retour de son voyage de France d'où elle a apporté des articles d'une élégance et d'une fraîcheur qui font l'admiration des personnes qui les voient. Mme BOUMARD a un splendide assortiment de Corsets, de Malakoffs, de Tournures, de Lingerie, de Bijouterie et d'articles de fantaisie. elle est en mesure d'exécuter promptement et à des conditions très raisonnables, en raison de la crise que nous traversons, tous les ordres, pour Corsets et pour Malakoffs, qu'on voudra bien lui confier. 3déc—3m

GRAND DEPOT DE LA
### BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
CHEZ MM.
### QUEYROUZE & BOIS
Encoignure des rues Bienville et Vieille Levée
LAURENT LACASSAGNE,
22 oct—6 m Agent.

### COBB, DOLHONDE & CO.,
COIN WALNUT ET THIRD.
St. Louis, Mo.

### COBB, DOLHONDE & CO.,
Au No. 60 de la rue des Magasins,
Nlle-Orléans, La.

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.

PROVISIONS, Farines, Whiskies Café, Sucre, Toile d'emballage, Grains, Laine, Peaux.

Ils sollicitent les ordres et les consignations et font des avances sur les produits de l'Ouest et du Sud expédiés à leur adresse ou à celle de leurs amis de la Nlle-Orléans, de New York et de Liverpool. 26 déc—3m

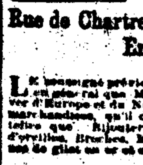

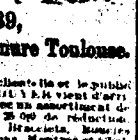

Rue de Chartres, 139,
Encoignure Toulouse.

LE soussigné prévient sa clientèle et le public en général que Mme ROUYER vient d'arriver d'Europe et du Nord avec un assortiment de marchandises, qu'il offre à 25 0/0 de réduction, telles que Bijouterie de Bracelets, Boucles d'oreilles, Broches, Médaillons, Montres et Chaînes de gilet en or et argent.

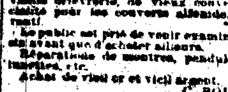

Grand choix de Lunettes et Pince-nez, or, argent, acier, écaille, et en-gaines, avec verres Produits français bronzées et dorées.

Orfèvrerie et argenterie pur et en plaqué pour hôtels, restaurants et cafés. Réargenture de vieille orfèvrerie, de vieux couverts, etc. Spécialité pour les couverts allemande. Le tout garanti.

Le public est prié de venir examiner mon magasin avant que d'acheter ailleurs.

Réparations de montres, pendules, bijouteries fausses, etc.

Achat de vieil or et vieil argent.

21déc—3m DMal C. ROUYER.

### Grand Déballage de Beaux Meubles
Au coin des rues Dauphine et Quartier

MEUBLES pour chambres à coucher, en bois de rose, acajou et noyer, etc., pour salons, Marie Antoinette, impériale, brocatelle variée en couleurs, pour salle à manger, acajou, chêne et noyer, le tout dans le dernier genre, au magasin de M. P. DÉJAN, au coin des rues Dauphine et Quartier.

L'assortiment est magnifique et mérite l'attention des acheteurs, qui seront, du reste, satisfaits pour le prix.

M. P. Déjan se charge aussi des réparations de meubles et des déménagements aux prix les plus modérés. 1nov—1an

AUX PLANTEURS. AUX JARDINIERS

### BLOOD FERTILIZING WORKS
—OF—
JOHN DOLHONDE.

CETTE manufacture d'engrais, établie aux Abattoirs, est maintenant en pleine activité et, dès à présent, en mesure de suffire à toute demande.

Ce nouvel engrais, presque exclusivement composé de sang, est plus riche en ammoniaque qu'aucun de ceux répandus jusqu'à ce jour dans le commerce.

Il convient spécialement aux terres épuisées par des récoltes successives de sucre et de coton.

CHAS. DE RUYTER, Agent,
H. Gallier Court.
4 déc—2m Lock Box 691 P. O.

### T. MAC CARTHY,
IMPORTATEUR ET MARCHAND DE
### Cigares de la Havane.
CAFÉ, SUCRE ET CONFITURES.
A l'angle des rues
BIENVILLE ET VIEILLE-LEVÉE.
Nouvelle-Orléans.
Lock Box No 764 du Bureau de Poste.
8 déc—3—m

### RESTAURANT VICTOR,
185..........RUE CANAL..........185
Entre Dauphine et Bourgogne.

A partir du 1er Février:
Dîners à $1 25.
Potage, quatre plats au choix. Dessert, Café, une demi bouteille de vin.
Déjeuners à 75 cts.
Trois plats au choix, Dessert. Café au lait, un demi bouteille de vin.
Comme par le passé les personnes qui le désireront pourront se faire servir à la carte, à des prix relativement minimes.
Seront complétés extra: Huîtres de nuit, Papabots, Perdreaux, Chouxfleurs, Asperges, Truffes, Poulets, Pompanos.
On prend des pensionnaires au mois et à la semaine.
Salons particuliers.
Vu la modicité des prix, toutes les consommations seront payables comptant. 26 jan—6m

### Chaudières à Sucre du Tennessee,
De la célèbre Usine de Wencker,

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE,
Marchand-Commissionnaire,
26 oct 1877 1an No 14, rue Union.

NOUS DÉSIRONS QUE CHACUN se rende au Temple de Musique de BLACKMAR, No 166 de la rue du Canal et s'assure qu'ayant le plus grand magasin de PIANOS de la Nouvelle-Orléans, le plus faible loyer et le moins de frais, BLACKMAR vend les meilleurs pianos à des conditions plus avantageuses et à plus bas prix qu'aucune autre maison. 18nov—6 m —MSD

### Propriétés à vendre et à louer.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

### Moulin à scies à vendre.

LA société existant entre PITALUGUE & PETIT pour l'exploitation de moulin à scies connu sous le nom de "Jackson Saw Mill" situé sur la Levée, 3ème District, entre la rue Poeyfarre et le Couvent, sera dissoute le 28 février prochain, pour cause de départ. Jusqu'à cette époque le moulin, en parfait état de travail, le stock et le matériel complet seront offerts en vente à l'amiable. Si l'établissement n'est pas vendu alors, il sera mis à l'encan sans réserve. Le jour sera subséquemment indiqué.

21janv—1m PITALUGUE & PETIT.

### A Vendre,
—POUR CAUSE DE DÉPART—

UN CAFÉ (Coffee House), très bien situé, dans le 2ml District, faisant face au Marché français. Les termes, faciles. S'adresser au cal, No 207, rue Vieille-Levée. 3janv—1m

### A Vendre,

Une jolie maison de résidence meublée, avec une petite ferme de 20 arpents, jardins, verger, potager, chevaux, vaches laitières, voiture, instrument aratoires, etc., située sur la rivière Tchefuncte, entre Madisonville et Covington, à quatre ou cinq milles de Mandeville. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'Abeille.

ALBIN ROCHEREAU, CHARLES T. DUGAZON
WILLIAM T. KEPP.

## A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne

### COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

Wines, Brandies, Sardines, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., NEW YORK. 16 & 18 ST. LOUIS ST. NEW ORLEANS.

## Ver. MAIGNAN & F. LABORDE

### MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
—ET—
### IMPORTATEURS,

Nos. 23 ET 25, RUE BIENVILLE,
SEULS AGENTS DE

CHAS. FARRE, REIMS: VINS DE CHAMPAGNE SILLERY ET CABINET.
J. S CLERC & CO., BORDEAUX: Grande Vins CHATEAU PAPE CLEMENT.
A. DE LUZE & FILS—BORDEAUX: Grande Vins Rouges du Médoc et Châteaux

COGNAC.

CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS COMPANY—Cognac.
HENRY SUTTON
GOLDENBURG
GAUTIER FRÈRES
LARRONDE FRÈRES
CASTILLON 1815
ALEX. SEIGNETTE — La Rochelle.

GENIÈVRE.

Imperial Eagle—J. A. J. NOLET SCHIEDAM.
La Cloche—VAN DEN BERG & CO.
Porto et Sherry de PAUL EMILE THOMAS & E. REIG.
Vins Rouges et Blancs en barriques, demi barriques et caisses.
Sardines à l'huile, Conserves, etc., etc.

2 déc

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR VINCENT & CO

PAR VINCENT & CO.—Aux Nos. 62 et 64 de la rue de la Douane.—

MARDI, 4 février 1873, à 10 heures. Il sera vendu—

400 lots de Marchandises sèches étrangères et américaines,—grands assortiments.
160 pièces Alpacas sans apprêt.
80 do Toile blanche et Damas rouge.
50 douz. Bonneterie anglaise.

Lingerie de Messieurs.

20 caisses Eventails en feuilles de latanier.

4 fév—1f

### PAR D. E. MORPHY.

Jambons, Sucre et Indigo.

PAR D. E. MORPHY,—A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, MARDI, 4 février 1873, à 10 heures et demie du matin au magasin No 47 de la rue des Magasins—pour le compte de qui il appartiendra,—

100 caisses indigo,
20 do sucre.
20 tierçons jambons passés au sucre.
Conditions—comptant. 4 fév

Manches de rabots, Ciseaux, Outils de tonnelier, etc.

PAR D. E. MORPHY,—A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, MERCREDI, 5 février 1873, à 11 heures du matin, dans la salle d'encan, au magasin No 47 de la rue des Magasins—

... caisses manches de rabots, ciseaux, outils de tonnelier, vin d'établis, etc.

Conditions—Comptant. 4 fév

Alun. Alun.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, MARDI, 4 février 1873, à 1 heure P. M., pour compte de qui il appartiendra, au magasin de MM. E. J. Hart & Co., 73 et 77 rue Tchoupitoulas—

20 barils alun en poudre,
25 do do en bâton.

Conditions—Comptant. 2 fév

Fer en feuille, rond et plat.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, MARDI, 4 février 1873, à midi, pour compte de qui il appartiendra, à l'entrepôt encoignure des rues Crossman et Peters—

61 paquets de fer en feuille, assortis, de N. 12 au N. 26.

20 paquets de fer rond et plat, de 1/2 et 3/8—1 1/2 x 1/2.

Conditions—comptant. 31 janv

Vente de Quincaillerie à longs termes.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, MERCREDI, 12 février 1873, à 10 heures du matin, au magasin Nos 74 et 76 de la rue Tchoupitoulas—

Un grand choix de quincaillerie en couteaux, ... anglais et américaines. Echantillon ...

Termes et conditions libéraux à la vente.

1er fév au 12

## VENTES JUDICIAIRES.

George C. Flint & Co. vs William A. Vallott.

SEPTIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans. No 846. En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'honorable septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi et devant Sherif et par ... vente, LUNDI, 3 février 1873, à midi, à la Bourse des Négociants ... la vente publique ... de la propriété dont description suit:

Le droit du défendeur à l'occupation de la maison ... situé sur le Quai ... No 249 rue Baronne, entre celles de Poydras et Girod, ...

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26 janv—29—fév 1,4,7,9

### Grande Vente de Faillite.

LE fonds de QUINCAILLERIE, FOURNITURES de navires, PEINTURES, etc., de A. BAKER & CO., No 18 rue Tchoupitoulas, en faillite, sera vendu sous trente jours. Les marchands, les manufacturiers, les constructeurs, les peintres, etc. ... trouveront rarement une aussi belle occasion d'obtenir à moitié prix ... leur valeur les articles qu'ils désireront.

JOHN D. MCGLENCEY,
26 janv—12t Syndic (Trustee)

Estate of William Von Phul & Frank Von Phul individually & as partners of Von Phul Brothers.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE—New Orleans, January 29th, 1873.—This is to give notice that a WARRANT IN BANKRUPTCY has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of Von Phul Brothers, of New Orleans in the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon their own petition. That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said bankrupt, to them, or for their use and the transfer of any property by them are forbidden by law. That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more Assignees of their estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 11th day of March, A. D. 1873, at 12 o'clock, M., at No 41 Exchange Place, New Orleans, before D. Augustin, Register.

S. B. PACKARD,
feb 4—marchlt United states Marshal.

ESTATE OF WILLIAM W. WILSON.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE—New Orleans, January 28th, 1873. This is to give notice that a warrant in bankruptcy has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of WILLIAM W. WILSON, of New Orleans, in the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon his own petition. That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him, or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law. That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 21st day of February, A. D. 1873 at 12 o'clock, A. M., at No 41, Exchange Place, New Orleans, before D. Augustin, register.

S. B. PACKARD,
feby 4, 21 United states Marshal.

### La Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,
Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

| | |
|---|---|
| Primes reçues | $187,125 73 |
| Pertes par incendies sur mer et rivières payées | $84,547 00 |
| Réassurances, réductions (rebates), dépenses, etc. | 49,333 |
| | 134,880 54 |
| | $53,114 18 |
| Total de l'Actif | $724,889 1 |

DÉCLARÉ:
Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 10 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Katz, Louis Schneider,
A. Eimer Bader, Jos. Keller, W. B. Schmidt,
N. A. Baumgarten, Th. Lilienthal, B. Siez,
... E. F. Del Bondio, C. H. Miller,
Isaac Scherck, H. Eicke, S. L. Nasits,
J. N. Schwarz, Chas. Engsfeld, H. Polsinan,
Louis Schwarz, M. Frank, F. Rickert,
X. Weissenbach, H. R. Gogreve, F. Roder,
J. R. Wildermann. 28 oct—1an

RAPPORT TRIMESTRIEL
—DE LA—
### Banque Nationale de l'Etat.
(SYSTÈME MUTUEL)
ETAT A LA CLOTURE DES AFFAIRES, LE 28 décembre 1872.

ACTIF.

| | |
|---|---|
| En caisse | $644,121 62 |
| Chèques sur d'autres banques | 332,771 14 |
| Portefeuille | 1,049,279 46 |
| Bonds des Etats-Unis pour garantir la circulation | 550,000 00 |
| Primes sur bonds pour garantir la circulation | 55,000 00 |
| Actions et autres garanties | 22,000 00 |
| Dû par des agents de rachats et de réserves | 280,826 10 |
| Dû par d'autres banques et banquiers | 76,244 22 |
| Propriété foncière | 202,198 00 |
| Mobilier et installations | 10,795 66 |
| Taxes payées | 1,043 24 |
| Dépenses courantes | 12,738 60 |
| | $3,130,606 12 |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Dû à des déposants individuellement | $1,451,588 25 |
| Dû à des banques et à des banquiers | 258,173 41 |
| Circulation non rachetée | 491,000 00 |
| Capital | 800,000 00 |
| Fonds de surplus | 20,000 00 |
| Escomptes, trois mois | $44,... 12 |
| Change, trois mois | 13,041 76 |
| Intérêt, trois mois | 16,666 06 |
| Profits et pertes, trois mois | 5,664 12—17,381 46 |
| | $3,130,606 12 |

CHAS. J. C. DUPUY, Caissier.

DIVIDENDE DÉCLARÉ.

Actionnaires, 3 1/2 pour cent, pour trois mois.
Déposants, 1 pour cent, pour trois mois.

SAM'L H. KENNEDY, président
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
31 déc—1m Mpa

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR HOFFMAN MARKS & CO

450 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
—Egalement—
250 lots Linge de clientèle.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—ALEX. LAVY, encanteur.—Salle d'encan, au No 84 de la rue de Chartres.—MARDI, 4 février, à 10 heures du matin, il sera vendu—

450 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, à savoir: Guêtres Balmorals. Bottes crues et fendues de veau, brodequins, souliers, mulifiqués, les tous de chasseurs, ... pantoufles, etc., Balmorals et Congress, ... et de jeunes gens de chevreaux et en lapin, &c., pour femmes, ... demoiselles et enfants.

—Egalement—

250 lots Linge de clientèle, pour clôre des consignations.

Conditions à la vente. 4 fév

### PAR EUGENE TOURNE

Vente importante et positive à long crédit.
Pour clore des consignations
De VINS, COGNAC, SARDINES, VERMOUTH, &c.

PAR EUGENE TOURNE.—MERCREDI, 5 février 1873, à 10 heures A. M., au magasin des importateurs Messrs.
BERCIER & REINE.

No 5 rue Tchoupitoulas entre Canal et Commune, il sera vendu—

Cognac en futailles et en caisses.
Vin—en barriques et en caisses.
Vins de dessert. Vermouth.
Huile d'olive, Sardines.
Petits pois, Champignons.
Olives en caisses et en barillets, Vinaigre
Cornichons, &c.

Les catalogues avec détails et conditions seront prêts à être livrés le 1er février.

25 janv—28, 30 31—fév. 2, 4, 5 fév

### PAR G. DE FERIET & CO.

SUCCESSION DE MME. C. R. SZYMANSKI — Magnifique Résidence de famille au No ... de la rue Clouet, entre les rues Moreau et Decatur—Deux terrains de prix pour bâtir en face dans la rue Clouet, entre les rues Moreau et Casacalvo.

PAR G. DE FERIET & CO.—John G. ...rose, encanteur—Bureau et salle d'Encan au No 30 de la rue Royale.

JEUDI, 6 février, 1873, à midi, à la Bourse d'Encan St. Louis, il sera vendu à la criée publique, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite:

1. Un certain morceau de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans ... pris entre les rues Clouet, ... Moreau, Casacalvo ... ville. Le dit morceau de terre a ... de la rue Clouet, sur les fonds de ... lignes égales et parallèles.

Ensemble, la belle résidence bâtie en bois ... de terre, ... sur la rue Clouet, ayant galerie ... salle à manger octogone, 2 chambres à coucher, galerie fermée derrière, office ... 2 chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au-dessus, ... jardin ... d'arbres fruitiers, de fleurs, etc. ...

2. Deux Terrains situés dans ... ville, en face, ... Clouet, Louisa et Chartres. Les dits terrains sont désignés par les Nos 6 et 7 ... 24 pieds de face à la rue Clouet, ... profondeur. ...

Conditions—Un tiers comptant ... le reste à un et deux ans de crédit, en billets ... hypothèque spéciale et privilège de vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an ... cent, ... acquéreur.

Les actes de vente passés par devant ... notaire public, aux frais des acquéreurs.

2 fév—

### PAR O. VALETON

Fonds de Magasin de Tabac, Manufacture de Tabac, Machine à Vapeur, &c.

SUCCESSION DE LOUIS MOULOR.

Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 36,095.

PAR O. VALETON, Encanteur, Bureau, Nos 55 et 57, rue des Magasins.—En vertu d'un ordre de l'honorable W. L. Tissot, juge de la seconde Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 23 janvier 1873, No 36,095 du docket de la dite cour, il sera vendu en vente publique, JEUDI, 20 février, à 10 heures du matin—

Le contenu du magasin situé à l'encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée, consistant en tabac ... cigares, pipes, etc., ... du dit magasin ... suivant:

VENDREDI, 21 février 1873, à midi, il sera vendu, à l'encoignure des rues St Ferdinand et Casacalvo, tout le contenu de la manufacture de tabac, consistant en tabac en feuilles et tabac manufacturé, cigares, ... etc., ... d'une manufacture de tabac.

Conditions—Toutes sommes au-dessous de $250 comptant, de $250 à $500, 60 jours, et au-dessus ... 90 jours de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur, portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. 1er fév

### Consulat de France.

AVIS MENSUEL—FÉVRIER 1873.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, les parents ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

B
Bazé Adèle (Mme Vve)
C
Camugli Vincent
Cazeneuve Jn Bérnard
Cazeneuve Vincent
Come (Mme Vve) née Bossier.
Caplera (Mme) née Demon
D
Doumingou Baptiste
E
Estrade Jn Baptiste
G
Germant Auguste
Gebhurt (Mme Vve) née Brenner
Guillot Marius
Gilbertos Etienne
Gilberton Théodore
H
Hurbant Mme
Humen Gustave Arsène
Huet Alexandre Edouard
J
Jobet Eugène dit Voisin
Janssennau

L
Leclerc Louis et Pierre
M
Mallevill Jean
Martin Joseph
Masseau Henri
Maconillard Guillaume
Madelon (le Dr)
O
Orange (le capitaine)
R
Rongieux Amant
Raillon Maurice
Raveur Joseph
Robin Augustine
S
Schmith Jn Michel
Sans Jn Marie
St-Martin Noëline Mlle
Salvo Jouchin
T
Tascaya Jean
Tournier Fortunée de l'F
V
Vial André
Vallon Jules
Virginie Françoise (Mlle)
Vogt Louis Victor

La Chancellerie du Consulat de France, située St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

### Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 2 Février 1873.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées. Pour les lettres locales ou des Etats-Unis, voir les journaux anglais.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES A. M.

A
Arnould Stanislas
B
Bouchet Alexandre
Bousquet Célestin
Bonnaffe Mr
Boglioli Carlo
Bonnecase Edouard
Barbarich Pietro
Blaire Auguste
Blasine Silvestre
Balestracci A
Baraco Vicenzo
Bouchaub Natale
Bernard Mr
Bouillet Jacques
Bussanne Nataise
C
Casenvitte Henri
Cambianne Honoré
Chabert P
Colles Emile
Costa B
Credet Joseph
Cussi François
Chenal Joseph
Cornaud Alfred
Casse Giovanni
D
Dan Armand Dominique
De Castro G
Delabeche Alex
De Pestville Léonce
De Porcaro A
Duales Marcelino
Dupont Gabriel
Durand Alexandre
Durac Louis
E
Escaig Albain
F
Fauque Antoine
Fleury Laurent
Ferrier A
Fisco Giovanni
Fonds Nicolo
Fortineau Dr
G
Gaston Guillaume

L
Larroque Auguste
Laroche F
Langulle B
Lamebres Pierre
Lapomme D
Lacotaud Hipolyte
Lombardi Joseph
Lilluck Belhasse
M
Marion y Perez
Majean Marcel
Mailing Jean
Meras Ariande
Mercero Pietro
Muh Louis
N
Neron Charles
P
Prudent Victor
Puisegur Pierre
Poitrons Jules
Pigache François
Pressat Bienvenu
Poisson M
Percyras Castro F
Paquet Joseph
R
Ramel Chs
Ramires Antonio
Rondurion Francois
Robert Alfred
S
Somiat Théodore
Smalce Dominique
Schauh Martin
T
Trixy y Slatis P
Tolivar Angel M
V
Viget Auguste
Vallar Pierre
Vagues Mr
Vidier Auguste
Vergez Silvain
Vaullier Mr
Uame Adolphe
Vasquez Manuel
Vuedon Jean P

### LISTE DES LETTRES DES DAMES
Restant au bureau de la Poste.

A
Adam ... Mme
B
Brioux ... Mme
C
Cresson madame
Castella Mme Vve
Cornement Marie I
D
Deuet Marie Mme
Donet Léon Mme
F
Foucher Mme

Forbes Mme
G
Gaine Catherine Mlle
Girard Mme Vve
H
Hangard Mme Vve
Hangonnet Marie Mlle
J
Jacquinot Mme
L
Laporte Marie Mlle
Lepasse Marie Mlle